

# **Mise au point de l'Association IGICUMBI – Voix des Rescapés du Génocide contre les Tutsis : PLACE À LA JUSTICE, NON À LA COLÈRE DE PAUL KAGAME !**

Cette mise au point a été faite le 27 novembre 2024 en kinyarwanda, la langue du Rwanda, et nous la reprenons, aujourd'hui, en version française, pour le public francophone. Pour que le monde entier soit mis au courant de la situation pour le moins préoccupante que vivent les Rescapés du génocide contre les Tutsis. En vue de compenser ce décalage entre les deux versions, un addendum de mise à jour suivra la mise au point.

## **Préambule de la mise au point :**

Suite au barbare et ignoble assassinat de M<sup>me</sup> Pauline Nduwamungu, résidente de Rukumberi, le 14 novembre 2024 ;

Suite à la mort mystérieuse de Janvière Akingeneye qui a suivi cet assassinat peu après, soit le 22 novembre, et qui a eu lieu à Nyagatare, les deux incidents s'ajoutant à d'autres survenus à divers autres endroits du pays (Nyaruguru, Karongi, Ruhango, Kigali), tous ciblant les Rescapés du génocide contre les Tutsi ;

Suite aux propos tenus par des officiels de très haut rang de l'État dont le Président de la République, Paul Kagame, la Première dame, Jeannette Nyiramongi, le Ministre de l'Unité Nationale et de l'Engagement Civique, Dr. Jean Damascène Bizimana, ceux de Mr. Omar Biseruka, représentant de l'Association Ibuka à Rukumberi, qui ont tous affirmé le jour ou le lendemain de l'assassinat, et sans aucune enquête préalable, que M<sup>me</sup> Pauline Nduwamungu a été assassinée par des auteurs du génocide contre les Tutsi motivés par l'idéologie de génocide, récit qui a vite changé, quand des

critiques contre ces accusations trop hâties qui ont criminalisé une catégorie de Rwandais sans enquête ont fusé de toute part, pour céder la place à des rumeurs qui voulaient que l'assassin soit provenu d'une famille de rescapés et qu'il ait été arrêté ainsi que ses parents;

Suite à bien d'autres assassinats et à bien d'autres morts inexpliquées qui ont ciblé , depuis fort longtemps et à différentes périodes, les Rescapés du génocide contre les Tutsi, exactions dont beaucoup ont été noyées dans des allégations mensongères, certaines accompagnées de remarques d'une arrogance, d'un cynisme, d'un sadisme outranciers telles que "c'est de sa faute qu'il a été fauché" ou "il est mort comme il le méritait", exactions qui ont été souvent suivies par des persécutions à l'encontre des proches des victimes, surtout quand ils ont osé dénoncer les forfaits ou tout simplement pleurer les leurs, l'Association IGICUMBI porte à la connaissance du peuple rwandais et, en particulier, de ses camarades Rescapés du génocide contre les Tutsi d'une part, du Front Patriotique Rwandais, parti au pouvoir, d'autre part, tout en en informant le monde comme prise à témoin, ce qui suit et qui s'articule en 10 points qui constituent cette mise au point:

1) Les assassinats qui ciblent les Rescapés du génocide contre les Tutsis, qu'il s'agisse de ceux perpétrés pas les services de sécurité de la façon qui ne trompe personne, qui ne laisse aucune ombre d'un doute, qu'il s'agisse de ceux qui laissent le public dans le doute, ces assassinats sont aujourd'hui on ne peut plus préoccupants. Ils viennent d'atteindre un tel niveau qu'on ne peut hésiter à les qualifier d'assassinats généralisés, prémedités ou, pour appeler un chat un chat, de massacre planifié, à peine déguisé.

Comme le veut l'expression, en nous exprimant ainsi, nous n'improvisons pas, *nous pesons bien nos mots*. Seulement, les assassinats contre les Rescapés du génocide contre les Tutsis sont devenus un phénomène si habituel, si normalisé que le problème n'est pas que les choses soient ainsi mais qu'on ose en parler sans tergiverser ! Mais quand, sur une période d'à peine quatre mois, des Rescapés du génocide contre les Tutsi sont assassinés à Nyaruguru, qu'ils sont assassinés à Karongi, qu'ils sont assassinés à Ruhango, qu'ils sont assassinés à Kigali, qu'ils sont assassinés à Rukumberi, qu'ils sont assassinés à Nyagatare – et là nous ne parlons que des cas qui ont été portés à la connaissance du public seulement et nous n'incluons pas non plus ceux des nôtres portés disparus que nous évoquions tout récemment à une autre occasion–, comment, dans une telle situation, ne pas parler de massacre ? Les assassinats ne sont pas massifs certes mais cela relèverait plutôt de la stratégie qui sert le mieux les intentions de nos assassins.

2) Les Rescapés sont assassinés et au lieu que les instances administratives habilitées procèdent à des enquêtes, des officiels de très haut rang du gouvernement qui n'ont même pas la justice dans leurs attributions, s'interposent tout de suite pour dérouter les enquêtes et affirment la catégorie de Rwandais dans laquelle les assassins appartiennent et annoncent même les mobiles de leurs crimes.

M<sup>me</sup> Pauline Nduwamungu a manqué à l'appel le 14 novembre. Le lendemain, le 15 novembre, son assassinat a été découvert. Le surlendemain, soit le 16 novembre, le Président de la République, Paul Kagame, son épouse, Jeannette Nyiramongi, le Ministre Jean Damascène Bizimana, affirmaient tous trois, et à la même occasion du congrès annuel du *Unity Club*, que M<sup>me</sup> Nduwamungu a été assassinée par des auteurs du génocide contre les Tutsi mus par l'idéologie de génocide. Le représentant d'Ibuka à Rukumberi, Mr. Omar Biseruka, a également expliqué de cette façon l'assassinat de M<sup>me</sup> Nduwamungu.

De toutes ces personnalités, il n'y a pas un seul magistrat, pas un seul juge d'instruction, pas un seul procureur. Mais en même temps, personne d'entre elles n'est un homme quelconque : les rangs qui sont les leurs font que les Rwandais accordent beaucoup d'importance à ce qu'elles disent, lui accordent même la force de la loi. Et en particulier, s'agissant du Président Paul Kagame et de Jeannette Nyiramongi, leur parole pèse même plus lourd que la loi.

Cela étant, nous tenons à leur rappeler que leurs responsabilités en tant que membres du pouvoir exécutif ne sont pas de jouer aux gens des médias, ni de terroriser et de dresser les Rwandais les uns contre les autres, en décidant les coupables sans s'appuyer sur les faits des enquêtes approfondies ou sur les conclusions des procès dûment constitués et instruits.

Ce que vous avez fait là, Paul Kagame, Jeannette Nyiramongi, Jean Damascène Bizimana, c'est une entrave aux enquêtes, c'est une ingérence

dans des affaires qui ne sont pas de votre ressort. Kagame aurait-il demandé des comptes au Ministre ayant la justice dans ses attributions au sujet des homicides sans poursuites, cela aurait été compréhensible. Qu'il ait procédé comme il a procédé, en lançant des accusations trop hâtives, c'est qu'il avait d'autres choses à dissimuler, c'est que répondre vraiment à la situation qui prévaut n'est pas dans ses intentions.

Les conséquences de ce que vous avez fait, et que vous faites maintes fois, c'est semer la zizanie entre les Rwandais, c'est les conduire à s'entredéchirer dans l'intérêt de vous faire passer, et de faire passer votre pouvoir, pour l'ange gardien des Rwandais ou d'une partie des Rwandais, leur faisant croire que sans vous comme arbitre, comme conciliateur, ils s'entre-détruirraient.

Ce manichéisme qui crée le camp des bourreaux et des victimes, des méchants et des bons, et qui foule aux pieds les principes d'enquêtes et de procès transparents, préférant toujours se livrer à l'instrumentalisation de l'histoire, c'est un poison très dangereux que vous ne cessez d'inoculer aux Rwandais. C'en est trop ! C'est fort triste ! C'est très préoccupant ! Vous devriez cesser cela ! Et une fois pour toute !

Le congrès du *Unity Club* s'est tenu le 16 novembre, un jour seulement après la découverte de l'assassinat de Pauline Nduwamungu. Il s'entend que Paul Kagame, Jeannette Nyiramongi, Jean Damascène Bizimana devaient participer, comme d'habitude, audit congrès. Il s'entend aussi que, comme d'habitude encore, ils devaient y prendre la parole. C'est aussi devenu une habitude, chaque fois qu'ils prennent la parole en public, ils brandissent

l'épouvantail de l'idéologie de génocide qu'entretiendraient ceux qui veulent replonger le pays dans le génocide.

Dites-nous, l'assassinat de Pauline Nduwamungu vous aurait-il servi de "matériel didactique", comme se l'est demandé un d'entre nous, pour convaincre, pour toucher votre auditoire ? Dites-nous, la tombée d'un tel matériel est-elle un fait du hasard, une simple coïncidence ou procède-t-elle d'une leçon préparée, mûrement réfléchie ? Et si Pauline Nduwamungu avait été assassinée pour que sa mort pave la voie à la colère de Kagame ! Nous l'ignorons, mais la hâte de vos allégations, chose qui ne vous est pas d'ailleurs inhabituelle dans des circonstances pareilles, et pour des raisons que vous vous connaissez certainement, donne droit à penser que c'est cela la vérité.

3) IGICUMBI ne soutient aucunement qu'il n'y aurait pas de Rwandais qui nourrissent l'idéologie de génocide et qui pourraient tuer des rescapés. Même partout ailleurs où il y a eu génocide, et bien longtemps avant le *tutsicide*, des gens imbus d'idéologie de génocide existent encore. Dans le contexte de la Shoah, par exemple, on connaît le néonazisme et ses ravages. Dans celui du génocide contre les Tutsi, les réseaux sociaux abondent de gens qui font l'apologie des Interahamwe, qui s'en réclament, et qui ne se font aucun scrupule de clamer que les Tutsis devraient "cesser de prétendre qu'ils ont connu une extermination, car, promettent-ils, le pire est à venir". Des discours pareils, on en connaît !

Cependant, si au Rwanda il y a aujourd'hui des gens qui ont la force et les moyens d'assassiner les Rescapés du génocide contre les Tutsi, qui l'ont

fait dès la fin du génocide, qui continuent de le faire, et qui le font au rythme que l'on constate, cela veut dire plusieurs choses :

Primo : que le pouvoir du FPR n'a plus la capacité de s'acquitter de son devoir d'assurer la sécurité de tous les Rwandais, les Rescapés du génocide contre les Tutsi compris;

Secundo : que, si le pouvoir du FPR a ces capacités mais qu'il n'arrive pas à prévenir ces assassinats, ni à les stopper, il en est soit complice, soit observateur indifférent;

Tertio : que, si ce sont les auteurs du génocide d'il y a 30 ans qui continuent de nous assassiner au rythme auquel nous sommes assassinés, le génocide contre les Tutsi n'a jamais pris fin, qu'il continue.

4) À Paul Kagame, à Jeannette Nyiramongi, à Jean Damascène Bizimana, à Omar Biseruka ainsi qu'à quiconque recourt aux mêmes tactiques, nous posons les questions suivantes : pourquoi n'expliquez-vous pas au peuple rwandais la raison pour laquelle ces Interahamwe imbus de l'idéologie génocidaire ne font la chasse qu'aux Rescapés et à leur descendance ?

Il est des fois où vous semblez vous identifier trop au génocide contre les Tutsis, parfois même au point d'évincer ses rescapés de premier degré – entendez les Tutsis qui habitaient au Rwanda quand il a eu lieu –, au point même de pousser l'effronterie à traiter certains rescapés de “pires que les Interahamwe”. Nous ne faisons pas de procès d'intention ici ; nous ne faisons que reprendre les propos du même Jean Damascène Bizimana quand il s'engage dans ses persécutions contre certains rescapés. Mr. Bizimana, quand tu commets de tels méfaits, tu n'engages pas que ta personne, tu parles en officiel du gouvernement et tu n'es jamais inquiété.

Nous l'avons dit, nous le redisons : inaction de la part du gouvernement en cas pareil signifie caution, signifie appropriation. Mais que cela soit clair : ce n'est pas une excuse suffisante pour ta personne.

Reprenez nos questions. Pourquoi ces assassins mus par l'idéologie de génocide vous épargnent-ils et épargnent les vôtres ? Vous n'êtes pas des Tutsi vous, ou vous auriez renoncé à l'être ? Y aurait-il des forces spéciales commises à votre protection et à la protection des vôtres et auxquelles n'incomberait pas la protection d'autres Rwandais dont les Rescapés du génocide contre les Tutsi ? Ne devriez-vous pas peut-être, « bonnes gens » du FPR, changer d'appellation et parler non plus de Génocide contre les Tutsi mais de Génocide contre les Tutsi qui habitaient au Rwanda entre 1973 et 1994 ?

Nous tenons ici à préciser ceci : nous ne souhaitons à aucun Rwandais d'être assassiné ou pourchassé de quelque manière que ce soit. Mais nous posons la question suivante : quand c'est Alexia Mupende qui est assassinée, quand c'est Cherissa Tona Uwanjye ou Olga Kayirangwa qui meurent de façon "mystérieuse", pour ne donner que ces quelques exemples, pourquoi ne criez-vous pas précipitamment aux loups d'impénitents Interahamwe motivés par l'idéologie génocidaire?

La réponse s'impose, et très clairement ! Les Rwandais ne doivent plus l'ignorer mais bien peu sont ceux qui ont le courage de la regarder en face et de l'avouer publiquement : vous continuez de sacrifier des Rescapés du Génocide contre les Tutsis **à vos propres fins**. Certains paramètres de ces

fins peuvent nous rester incertains, certes. Ce nonobstant, la réalité des pertes nous imposées jusqu'aujourd'hui nous amène aux constats suivants: 1) Vous assassinez ceux qui d'entre nous constituent l'élite qui pourrait aider les autres dans les efforts d'éradiquer les séquelles de la tragédie que nous avons subie et ce en vue de nous maintenir dans la précarité vous garantissant une communauté de serviteurs dévoués, de marionnettes inconditionnelles; 2) Vous assassinez des rescapés du génocide pour maintenir le peuple rwandais dans la terreur, dans la zizanie, en vue de vous faire passer pour leurs protecteurs, de leur escroquer le monopole de tous les moyens de la gestion du pays; 3) Vous assassinez des rescapés pour trouver prétexte à vos diverses menées bellicistes;

Il est à noter également que la situation qui prévaut est d'une ampleur particulière. Nous ne savons dire si c'est le concours de tous ces paramètres ensemble ou s'il y en a d'autres qui nous échappent jusque-là.

La situation actuelle rappelle par ailleurs des morts inopinées et suspectes dont certaines affichent des signes qui nous conduisent à affirmer qu'il ne s'agit pas de morts naturelles et que donc nous ne séparons pas d'autres assassinats que le pouvoir du FPR a perpétrés contre les nôtres et qui, quant à eux, ne donnent droit à aucun doute. Rappelons certains des exemples les plus récents :

- 1) la mort inopinée d'Anne Uwamahoro Rwigara survenue le 28 décembre, 2023
- 2) la mort inopinée du Capitaine à la retraite Charles Musoni le 4 avril 2024
- 3) la mort inopinée de Monique Ruberwa, demi-sœur d'Anne Uwamahoro Rwigara, survenue le 20 mai, 2024

- 4) l'assassinat du Capitaine Sother Ngabo du NISS (National Intelligence Security and Service) maquillé en suicide le 30 mai 2024
- 5) la mort inopinée de Béatrice Uwamahoro en date du 22 juillet, 2024, en Allemagne, suite, a-t-il été allégué, à une chute d'un balcon

Sur ce dernier cas, nous saisissons cette occasion pour souligner ce qui suit. Quatre mois après la mort de Béatrice Uwamahoro, notre camarade membre de l'Association IGICUMBI, des signes en notre possession nous permettent d'avoir le doute raisonnable qu'elle soit morte de mort naturelle ou accidentelle comme cela a été propagé. IGICUMBI n'entend pas bien sûr se livrer à la diffusion de ces signes sur You Tube ; les circonstances et les procédures nécessaires n'autorisant pas encore à tout révéler.

Quand nous n'étions pas encore en position d'avoir le doute raisonnable sur le caractère non-naturel et non-accidentel de la mort de Béatrice, nous avons porté à la connaissance du public que le moment était de réconforter la famille et de confier l'âme de feu Béatrice à l'Éternel.

Précision ici aussi : ce que nous vous disons aujourd'hui à ce sujet n'est en aucune façon le message de la famille de Béatrice ni de quelque autre personne que ce soit. C'est uniquement à titre du devoir qui est le nôtre comme Association des Rescapés d'être leur voix et, a fortiori, celle d'une des nôtres au sein d'IGICUMBI. Plus encore, la camarade que nous avons perdue, vu les actes de bravoure qui ont marqué sa vie, n'aurait pas soutenu la voie du silence fût le sort tombé sur quelqu'un d'autre.

Cette sortie du silence sert aussi trois autres objectifs : d'abord, appeler tout un chacun à doubler de vigilance : aux temps exceptionnels, des mesures exceptionnelles ! Ensuite, l'alerte des services de sécurité habilités pour la protection de la famille de Béatrice. (Les actions en la matière vont évidemment bien au-delà de la présente mise au point). Si malheur leur arrivait, que cela ne soit pas sorti de la ligne du coup qui a emporté Béatrice ! Enfin, que ses assassins, que les assassins des nôtres et leurs complices le sachent bien, la justice les attend, tôt ou tard, à quelque tournant de l'histoire.

Nous n'avons évoqué aujourd'hui que les cas de décès. Nous n'avons pas mentionné ceux qui ont été portés disparus dont nous avons lu les noms à une autre occasion il n'y a pas longtemps. Nous n'avons pas non plus soulevé le cas de ceux sujets à diverses formes de persécutions, ceux dont des officiels du régime et ses fanatiques ne cessent de réclamer les têtes ou l'emprisonnement.

Nous sonnions très récemment et continuons de sonner l'alerte contre les appels criminels condamnant un ancien membre du Parlement rwandais, Honorable Député Jean Daniel Mbanda. Nous rappelons au FPR que la vie d'Honorable Mbanda est entre leurs mains. Toute atteinte qui sera portée à sa vie leur sera imputée. Nous l'avons maintes fois dit et redit : nous n'avons pas survécu au génocide contre les Tutsis pour être réduits au mutisme ni pour vous servir de perroquets. Mbanda, comme tout autre Rwandais, a droit à la liberté d'expression. Au cas où quelque grief lié à l'exercice de ce droit lui serait reproché, saisissez la justice plutôt que d'appeler au lynchage.

5) L'histoire du FPR dans ses relations avec les Tutsis qui vivaient au Rwanda avant 94 regorge de faits qui devraient aider les gens à sortir du confort niais qui les maintient dans l'aveuglement et à s'armer de courage pour regarder la vérité en face :

1) La petite houe assassine (*agafuni*) a existé, ce n'est pas une fable ; des témoins de première main sont là.

2) Le FPR n'a pas les mains propres dans le déclenchement du génocide contre les Tutsis ni dans l'ampleur qu'a eue cette tragédie. Ces faits alimentent souvent conversations et débats. Et les témoins ne sont pas étrangers à cette histoire. Parmi les fidèles de premier plan de ces témoignages se trouvent de grands noms de la haute hiérarchie du FPR et de l'APR de l'époque. Cette année encore, Mr Gérard Gahima, Mr Théogène Rudasingwa, le Général Vincent Gatama se sont exprimés sur l'abattage de l'avion qui transportait le Président Habyarimana et/ou sur le contexte de la géopolitique internationale dans lequel le génocide s'est déroulé et l'ampleur qu'il a eue.

3) La période des infiltrés (*abacengez*) a servi au FPR de parapluie sous l'abri duquel des atrocités ont été commises. Les Rwandais le savent et ne cessent de se le dire.

4) Les périodes de libérations massives des prisonniers condamnés pour génocide ont été marquées par des assassinats de rescapés. Pour la plupart, la responsabilité a été imputée, et sans enquête préalable, à ces ex-prisonniers. À un certain moment, les victimes se comptaient par plusieurs centaines, d'après les chiffres que donnait l'Association Ibuka quand elle osait encore s'exprimer.

Triste constat : pour tous ces cas, la justice a cruellement fait défaut. Plus choquant encore, dans certaines situations, ceux désignés comme les auteurs ou commanditaires de ces crimes ont été auréolés par le régime du FPR. Donnons quelques exemples. En 1997, à Nyange, des lycéens ont été massacrés. Le massacre a eu lieu à environ 50 kilomètres de la RDC, havre alors allégué des infiltrés. Les victimes n'ont pas été silencieusement étranglées ; elles ont été fusillées en plein jour, mais les auteurs ont tous disparu, ni vus, ni connus.

Qu'avez-vous affirmé, « bonnes gens » du FPR, par la suite ? Que le raid avait été commandité par le Général Paul Rwarakabije, qu'il avait été dirigé par le Major Frédéric Itangayenda (plus connu sous le sobriquet de Ninja). Et pourtant, et pourtant, « bonnes gens » du FPR, quel accueil avez-vous réservé à ces assassins désignés à leur retour au pays ? Vous les avez vite promus, vous leur avez vite confié de bons postes de responsabilités ! Aujourd'hui, le Général Rwarakabije savoure douillement sa retraite. Le Major Itangayenda (alias Ninja) a poursuivi sa montée en grades. C'est en décembre de l'année passée que le Ninja désigné du raid sur Nyange se voyait décorer du grade de Brigadier Général. D'après les plus récentes informations en notre possession, en juin 2023, il était en poste au Soudan du Sud, à titre de commandant du contingent rwandais de la mission onusienne. Qu'il y soit encore en poste ou pas, la réalité et qu'il a bien sa place dans la haute hiérarchie des Forces de Défense Rwandaises (RDF).

Aucune poursuite juridique ! Aucune peine ! Aucun compte rendu à la société ! Rien ! Si la justice avait fait son travail et que, par la suite, mais par la suite seulement, quelque raison d'État dictait une éventuelle grâce et un

effacement de la peine du casier judiciaire avant toute mise poste, là au moins les choses auraient revêtu un semblant de normalité.

Dans la même logique de ces absolutions qui n'ont d'explication que dans la politique machiavélique du FPR seulement, Lewis Murahoneza (alias Kigurube), Ernest Gakwaya (alias Camarade), Fulgence Ryezembere, pour ne nous en tenir qu'à ces trois, des criminels notoires qui ont trempé dans le génocide contre les Tutsis, se la coulent douce, très douce, sous les ailes protectrices du FPR en poussins bien choyés.

Gens du FPR, des rescapés sont assassinés et vous inventez vite des tueurs que vous tuez vite aussi, sans les traduire en justice pour qu'ils répondent de leurs forfaits, laissant ainsi la société intriguée par ces crimes dans le noir. Ce fut le cas lors de l'assassinat de Georges Rutayisire. Ce fut le cas encore lors de celui de Madeleine Mujawayezu, pour ne citer que ces deux cas. Si vous tenez absolument à punir de mort, pourquoi n'organisez-vous pas un référendum pour réinscrire la peine capitale dans le code pénal rwandais ? Tant que les choses resteront ce qu'elles sont, ce que vous faites, gens du FPR, c'est du *technicage* pur et simple. Et plus personne n'est dupe de vos agissements ! C'en est fini avec votre duperie !

Les atrocités au vernis de réplique de la tragédie de génocide ont pas mal d'autres exemples. Le peuple rwandais a encore à l'esprit la cinquantaine de corps qui ont été jetés, il y a quelques années, dans un lac à l'est du pays, avant d'être repêchés. Là aussi, le masque a à peine tenu ! Vous avez trompé l'opinion publique en faisant croire qu'une camionnette que la population des environs avait vue sans pouvoir l'identifier était venue, sous

le couvert de la nuit, déverser des “corps” des victimes du génocide contre les Tutsis dans ce lac. Aucune clarification quant à la localité d’où ces « corps » des victimes de 1994 ont été exhumés. Aucune précision quant au mobile d’un tel acte pour le moins insolite presque 30 après le crime. Aucune photo de ces “corps”, la couverture médiatique s’étant limitée au récit d’un jeune garçon qui ne pouvait masquer sa terreur. Aucune clarification quant à la destination de ces « corps » une fois repêchés. Jusqu’au moment où nous parlons, l’histoire de ces “corps” est calmement rangée quelque part dans les oubliettes des mystificateurs du FPR !

6) Le Bureau Rwanda d’Investigation (RIB) a communiqué publiquement que les auteurs du sordide assassinat qui a emporté M<sup>me</sup> Pauline Nduwamungu, revenons-y, ont été appréhendés. Que justice soit rendue, publiquement, en toute transparence, suivant les procédures légales requises et ce des enquêtes jusqu’aux procès et à leurs conclusions. Nous ne voulons pas d’autres dépouilles qui viendraient couvrir sournoisement celle de M<sup>me</sup> Nduwamungu. Ne venez pas nous chanter encore que ses assassins ont été abattus alors qu’ils “essaient de s’évader” ou qu’ils “opposaient résistance aux services de sécurité”. Nous n’avons pas besoin de vengeances qui couvrent les criminels ainsi que leurs crimes, leurs mobiles et leurs modes opératoires !

7) Vous nous prendriez peut-être pour des amnésiques ! Erreur ! Nous attendons toujours quand vous traduirez en justice les “Interahamwe” qui ont assassiné Christine Ilibagiza, le chauffard qui a fauché Assinapol Rwigara, le policier à qui le Docteur Emmanuel Gasakure a tenté de ravir l’arme, la main scélérate qui a torturé à mort – Ô rare espèce de barbarie ! – le Major

Dieudonné Kayitare, la main sanguinaire qui a tranché la tête du Caporal Jean-Paul Mwiseneza, les “draps” barbares qui ont étouffé la vie de Kizito Mihigo, et cetera, et cetera!

8) Nous demandons à tout le peuple rwandais d'éviter de tomber dans ce piège d'être des complices de ce bain de sang qui endeuille les familles des Rescapés du génocide contre les Tutsis, de tout bain de sang tout court. L'histoire du Rwanda et d'ailleurs, qu'elle soit ancienne, récente ou en cours, nous l'enseigne, les pouvoirs sanguinaires se débarrassent systématiquement de leurs agents criminels pour effacer les traces de leurs forfaits. Quand ils ne sont pas éliminés, c'est eux qui, quand c'est l'heure de la justice, en répondent devant les tribunaux tandis que les commanditaires s'en lavent les mains.

Nous vous exhortons aussi à éviter d'avaler l'hameçon de la zizanie semée entre les Rwandais. Sans justice transparente, verser de façon moutonnière dans la haine de l'autre, quand bien même elle serait allumée par le Président de la République, cela est un aveuglement fou. D'autant plus que nombre d'entre vous ne sont pas sans savoir les faits évoqués dans la présente mise au point.

Partant de tout cela, reprenons nos questions au FPR. Si des génocidaires libérés de prison sortent pour assassiner les Rescapés, et que cela dure depuis des décennies, pourquoi procédez-vous à ce genre de libérations sans stratégies de leur contrôle, sans mécanismes préalables garantissant la protection des cibles potentielles ? Puisque vous ne cessez de proclamer que le pays a atteint un niveau de développement envié de par le monde,

pourquoi n'utilisez-vous pas le système de bracelets électroniques ou toute autre technique scientifique qui a fait ses preuves qui permettrait de toujours contrôler les mouvements de ces délinquants et ainsi prévenir toute récidive ?

D'autre part, expliquez-nous la magie derrière le pourcentage de votre réussite dans le domaine de l'unité et de la réconciliation. Vous répartissez les Rwandais en deux camps de victimes et de bourreaux perpétuels et ce sur tout le territoire national. Le pourcentage de l'unité et de la réconciliation que vous chiffrez à 99%, sur quels indicateurs, sur quelle population le basez-vous ? S'agirait-il de la réconciliation entre nos assassins et vous, anciens réfugiés rapatriés après le génocide ? Ce serait bien étrange s'il s'agissait de la réconciliation entre les rescapés et ces mêmes bourreaux qui ne cessent de récidiver et qui le font à un rythme aussi effrayant ! Écoutez : nous ne sommes pas des truies dont le porcher ferait abattre les porcelets de façon systématique et continuer de gérer tout tranquillement sa porcherie ! Nous sommes des êtres humains ! Avec des têtes qui pensent ! Avec des cœurs qui sentent ! Des cœurs qui souffrent quand ils sont affligés !

Si cette dualité parallèle des bourreaux et des victimes, des mauvais et des bons, que vous avez établie tout au long de ces trente dernières années en principe absolu et perpétuel, est une réalité, pourquoi construisez-vous des villages qui abritent exclusivement des gens qui ont participé au génocide et des rescapés du même génocide ? Agir ainsi d'un côté et prêcher jour et nuit cet évangile divisionniste de l'autre, n'est-ce pas, gens du FPR, livrer les rescapés de façon bien consciente à leurs assassins ?

9) Nous demandons aux Rescapés du génocide contre les Tutsis et, de façon particulière, aux représentants de leurs associations, de se distancier de ces agissements qui nous endeuillent sans cesse et nous dressent contre une partie d'autres Rwandais, ceux-là portraitureés en bloc comme des agents vecteurs-nés et éternels de l'idéologie de génocide. Plus encore, nous leur demandons d'oser les dénoncer ouvertement. L'histoire du Rwanda est tissée de tant de rancœur, pas de raison d'en stimuler d'autres.

En sus de cette mise en garde, nous les réconfortons car les temps sont très durs, très éprouvants. Nous leur disons : Tenez bon, bien que cela ne soit pas facile ! Ne vous laissez pas échouer dans le gouffre de la haine qui fait fi des principes légaux et juridiques où l'on tente de nous faire sombrer. Ne prêtez point l'oreille à ceux-là qui parlent de vengeance, dénoncez-les plutôt. Et si vous soustrayez à ce devoir, ne soyez pas surpris si quelques tueurs invétérés se livrent à des atrocités et vous les attribuent. Vous le savez très bien comme nous, chaque fois que le dossier des crimes du FPR remonte, celui-ci sort toujours la carte de rescapés qui auraient vengé les leurs tués dans le génocide. Soyez donc très, très vigilants ! Ne vous laissez pas piéger !

Notre histoire est trop tragique certes, et personne ne peut prétendre le savoir plus que nous, rescapés. Et il faut le reconnaître, il est des blessures de l'histoire qui sont trop graves pour se cicatriser, et il est des cicatrices trop profondes pour s'effacer. Néanmoins, les Rwandais ont vécu ensemble avant la création du FPR quels qu'aient pu être les achoppements. Cela reste encore possible ! Ce qui ne se doute plus en revanche, et que la fourberie du FPR ne peut plus couvrir, c'est ceci : depuis son invasion du

Rwanda en 1990 jusqu'aujourd'hui, le FPR nous l'a montré, il est tout sauf le bon réconciliateur des Rwandais. Le seul pas que certains n'arrivent pas encore à franchir, c'est de regarder cette réalité en face, de s'en convaincre, de s'en imprégner et d'en parler sans détour.

10) Le Rwanda semble engagé, et sans possibilité de retour, dans un mauvais tournant. C'est pour cela que nous appelons tous les Rwandais à veiller sur eux-mêmes et les uns sur les autres. À aller à la rescoufle des uns et des autres plutôt que de servir de mains à ceux qui sont en passe de les entraîner dans le chaos et où qu'ils soient, au pays ou en dehors du pays, qu'ils soient au pouvoir ou y aspirent. Et cet appel n'est pas à prendre à la légère ! Et aucun moment de distraction n'est permis car, répétons-le, les temps sont durs !

Nous ne pouvons clore ce communiqué de mise au point sans rappeler ceci: chaque fois que nous pointons du doigt les crimes et autres exactions que le régime du FPR commet à notre encontre, il se trouve toujours des gens qui nous demandent d'où nous tirons l'assurance que c'est bien le régime du FPR qui en est responsable. Tout un chacun a droit à ses doutes, qu'ils soient sincères ou pas, mais pour nous, il s'agit là de débats qui négligent dangereusement les responsabilités des autorités étatiques. La protection des citoyens, et de tous les citoyens, incombe à l'État. C'est du devoir de celui-ci de prévenir les crimes, d'engager des poursuites quand ils se sont produits et d'en tenir les auteurs pénallement responsables suivant les procédures prescrites par la loi.

Pour ce qui nous concerne, tant que cela n'aura pas été fait de façon appropriée, jamais, au grand jamais, nous ne nous fatigueros de dénoncer ce qui mérite d'être dénoncé. Les organes de l'État et ceux qui les dirigent ont le pouvoir et le devoir dont ils ont été investis par la loi de protéger les citoyens. Tous les citoyens ! Ils reçoivent de l'État les moyens nécessaires à l'exercice de ce pouvoir et à l'accomplissement de ce devoir. C'est pour cela qu'ils sont élus. C'est pour cela qu'ils sont mis en fonction. C'est pour cela qu'ils sont aussi payés.

Mr. Kagame, comme toute autre personne investie de quelque pouvoir exécutif – c'est toi que nous interpellons comme le plus haut placé –, tu n'es pas un journaliste pour faire la lecture des nouvelles aux Rwandais ! Tes responsabilités ne sont pas non plus de leur démontrer que tu peux te mettre en colère ! Ce que nous attendons de toi, ce ne sont pas des coups de colère ! Ta colère ne ressuscite personne de tous ceux que nous avons perdus ! Ta colère n'a jamais empêché que nos jours se suivent et se ressemblent, c'est-à-dire marqués de peur, de terreur, de tragédies ! Ce que nous attendons de toi, ce que tous les Rwandais attendent de toi comme Président, c'est de diriger le pays de la façon qui garantit la sécurité pour tous. Ce que, rescapés, nous attendons de toi, c'est de diriger le pays de la façon qui empêche que nous soyons constamment en proie aux assassinats, aux exactions de tous noms qui nous amputent des nôtres, qui nous privent de nos droits les plus fondamentaux. C'est pour cela que tu as été élu, c'est pour cela que tu es payé !

Pour le mot de la fin, l'Association IGICUMBI adresse un message de réconfort aux familles éprouvées, celle de M<sup>me</sup> Pauline Nduwamungu, celle

de M<sup>me</sup> Janvière Akingeneye, ainsi que toutes les autres familles qui ont perdu les leurs dans ces assassinats qui ont toutes les couleurs d'un massacre à peine déguisé, ainsi que quiconque en a été chagriné. Que la paix du Très Haut soit sur vous ! Qu'elle soit aussi sur toi qui écouteras ou liras ce communiqué de mise au point !

### **Addendum de mise à jour.**

Malgré notre appel à Paul Kagame et son régime de suivre la voie de la justice et de renoncer à ces accès de colère hypocrite, de cesser d'assassiner les nôtres pour ensuite fabriquer des tueurs à tuer à leur tour, ils ont préféré persister et signer. Ils ont préféré faire remonter la rhétorique de la zizanie et de la terreur d'un cran plus grand encore. Le 12 décembre, lors de la prestation de serment de la nouvelle Présidente de la Cour Suprême et de son Vice-président, Paul Kagame, plus hors de lui encore qu'au Congrès du *Unity Club*, a de nouveau lancé une violente mise en garde contre ceux qui assassinent les rescapés. Il a explosé : « Cela doit s'arrêter ! Et si la justice n'y met pas fin, si la loi n'y met pas fin, d'autres moyens seront utilisés ! » Étrange promesse pour qui est en train de présider à l'assermentation de la plus haute hiérarchie de la justice !

Naturellement, comme toujours, cette rhétorique qui divise et brandit la menace de recourir aux moyens illégaux a été répercutée par les fanatiques du régime. Larmes de crocodile aux yeux, les bénis-oui-oui du régime pourtant très bien connus pour être des judas patentés de la cause rescapée se sont illustrés à jurer leurs grands dieux que les rescapés doivent être vengés! Un Robert Mugabe, vendu avéré du FPR affirmant : « Nous allons

passer à l'épreuve de la force (*kujya mu mitsi*) avec ceux-là avec qui nous avons été forcés de vivre alors que nous ne le voulions pas » ! D'autres de cet acabit, du haut de leurs médias acquis au régime, jurant, la rage au plus haut point, que « l'Effendi suprême [entendez Paul Kagame] ne devrait pas laisser ces chiens [les] couvrir de mépris » ! D'autres propos, les uns plus incendiaires que les autres, ont inondé les médias proches du pouvoir. Cette rhétorique de la déshumanisation qui traite une partie de Rwandais de « chiens » rappelle tristement celle qui, dans le contexte du génocide de 1994, traitait les Tutsis de tous les noms.

Revenons au discours enflammé de Paul Kagame du 12 décembre qui jurait de recourir aux moyens illégaux. À peine deux jours après, le 14 décembre, à Rwanamana, Emmanuel Sibomana, rescapé du génocide contre les Tutsi était tué, le crâne fracassé à coups de pic. Motivation alléguée par ceux qui ont été paradés devant les médias comme témoins oculaires et par la police nationale : idéologie de génocide.

Six jours après, soit le 18 décembre, le tueur allégué, un certain Samuel Kabera, était fusillé par la police, sous l'ombre d'avant l'aube, à quatre heures du matin. Pour « tentative d'évasion » ! Contexte de l'utilisation de cet « autre moyen » de rendre justice ? La police a communiqué qu'elle avait amené le tueur présumé montrer la cache des armes de son crime, et qu'il a essayé de fuir ! Ce qui cloche ici est que les témoignages qui ont suivi le crime avaient assuré que le tueur avait été surpris sur le fait et qu'il avait abandonné ses outils (un pic et un couteau) avant de s'enfuir en courant et d'être vite rattrapé. La fidélité fut donc sans faille ! Au pays des Mille Collines, la voix du chef est toujours bien écoutée. Aucune surprise que les « autres

moyens » que Kagame avait annoncés six jours avant aient prévalu contre la loi, contre la justice en toute transparence, lesquelles nous avions pourtant tant réclamées ! Le rescapé Emmanuel Sibomana et son tueur allégué ont ainsi disparu ! Seul le visage de Sibomana est apparu dans les médias. Celui de Kabera est resté à jamais enfoui dans le secret des « témoins oculaires » et sous l'ombre pré-crépusculaire de la stratégie de la police rwandaise ! Pour la satisfaction des apôtres de la justice illégale et la déception de ceux de la justice légale et transparente. Pour la poursuite des théâtres macabres des assassinats des rescapés du génocide contre les Tutsis.

« Bonne continuation », « bonnes gens » du FPR, puisque, manifestement, vous avez persisté et signé ! Mais au peuple rwandais et au monde entier, nous avons adressé et adressons encore ce message : advenant quelque désastre plus grand, car ce qui se passe ne va pas sans l'appréhension d'un malheur beaucoup plus sombre encore, n'allez pas vous confondre dans les excuses habituelles des « si nous avions su » ! C'est dans cette logique et dans cet objectif que, pour notre part, au sein d'IGICUMBI, nous avons averti en toute clarté et avec énergie, ce 15 décembre 2024 – que l'histoire retienne cette date et ce message ! – : **NOT IN OUR NAME ! PAS EN NOTRE NOM !** Car nous nous avons besoin de justice, pas de la colère de Paul Kagame ! Et encore moins de crimes ou de quelques autres maux que cette colère hypocrite entend légitimer, est habituée à légitimer. Nous nous en serons donc lavé les mains en face du monde ! Et nous aurons exhorté tous les rescapés du génocide contre les Tutsi et tous les Rwandais épris de paix et de justice, où qu'ils soient, à s'en laver les leurs.

Et pour terminer, IGICUMBI, à travers ma voix, saisit cette occasion pour vous souhaiter à toutes et à tous, chers compatriotes, chers humains, une bonne nouvelle année ! Que 2025 soit une année de paix et du retour à la raison, la raison qui fait régner la justice, la raison qui appelle au vivre-ensemble, pas à la zizanie, pas au passage à « l'épreuve de la force », la force qui brutalise, la force qui tue.

Signé et lu en version française, et avec cet addendum de mise à jour, par Philippe Basabose, au nom de l'Association IGICUMBI, dont il est le président en exercice et le représentant, ce 2 janvier 2025.

Philippe Basabose, Président

IGICUMBI – Voix des Rescapés du Génocide contre les Tutsis

---